

CONSEIL DE PROMOTION

Les élu-e-s CGT proches de vos préoccupations !

**Nous ne sommes pas
des super héros !
Nous n'avons pas de
super pouvoir !
Juste des valeurs et
des convictions.
Le pouvoir,
c'est vous qui l'avez...
Notre force, c'est vous !**



- ✳ **POUR ÊTRE ÉCOUTÉ** et ainsi peser dans les négociations,
- ✳ **POUR AGIR** pour faire aboutir les négociations,
- ✳ **POUR COMBATTRE** les politiques d'austérité à l'égard de l'ensemble des fonctionnaires,
- ✳ **POUR AMÉLIORER** nos conditions de travail,
- ✳ **POUR DÉFENDRE** notre statut plus que jamais menacé par le projet de loi fonction publique,
- ✳ **POUR REVALORISER** le point d'indice et nos régimes indemnitaires pour faire en sorte que notre pouvoir d'achat soit enfin revalorisé à hauteur de l'augmentation du coup de la vie,
- ✳ **POUR LUTTER CONTRE** le démantèlement de la DGFIP, les suppressions d'emplois, l'abandon des missions par le biais d'externalisations massives et la mise en cause des règles de gestion avec la disparition des CAPN et une totale régression des règles en place.

LE 16 NOVEMBRE 2021

VOTEZ POUR VOUS :

VOTEZ CGT FINANCES PUBLIQUES



cgt

16 NOVEMBRE 2021

cgt

ÉLECTIONS

**AU CONSEIL DE PROMOTION
DES INSPECTEURS STAGIAIRES**

16 novembre 2021

Qu'est-ce que le Conseil de promotion ?

C'est l'organisme institutionnel au sein de l'ENFiP où siègent :

- ✓ Les représentants des stagiaires élus ;
- ✓ Des chargés d'enseignement désignés par l'administration ;
- ✓ Des représentants de l'administration.

Le Conseil de Promotion traite :

- ✓ Du fonctionnement de l'ENFiP ;
- ✓ De l'organisation de la scolarité ;
- ✓ Du contenu de la formation et des contrôles de connaissances ;
- ✓ Des techniques pédagogiques mises en œuvre pendant la scolarité ;
- ✓ De tout ce qui concerne votre environnement (hébergement, restauration, ...).

Tous les domaines de la vie de l'ENFiP y sont évoqués par l'intermédiaire des représentants que vous élirez. C'est le lieu où peuvent s'exprimer les attentes et les difficultés des stagiaires et où des réponses concrètes peuvent être apportées.

Pourquoi choisir la CGT et ses représentants ?

La CGT Finances Publiques est le 2^{ème} syndicat en terme de représentativité à la DGFIP. Il a depuis longtemps fait la preuve de son efficacité sur le terrain et dans les organismes paritaires.

Depuis votre rentrée à l'ENFiP, ses militants ont été présents pour vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Les stagiaires qui vous représenteront sont, eux aussi, des militants de la CGT.

C'est avec vous que nous déciderons des interrogations et des revendications que nous porterons au Conseil de promotion et des formes d'actions à envisager pour les faire aboutir.

Le rôle de vos représentants ne s'arrête pas à l'École. Ils font également le lien avec les référents ENFiP et le bureau national de la CGT Finances Publiques, afin que ces derniers interviennent, lors des groupes de travail « formation professionnelle » et au cours des Commissions Administratives Paritaires (notamment celles de titularisation).

Vous pourrez les rencontrer lors des Heures Mensuelles d'Information (HMI) de la CGT ou directement lors des permanences dans les locaux syndicaux de chaque établissement.

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient...

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'administration a décidé, il y a 3 ans, de « réformer » les scolarités initiales des agents de la DGFIP.

Les inspecteurs et contrôleurs stagiaires reçoivent désormais leur affectation en début de scolarité. L'affectation obtenue détermine la formation au premier métier.

Contrairement à ce qui se faisait avant la réforme, les formations métiers sont guidées uniquement par les besoins des directions. Les stagiaires ne peuvent plus choisir le bloc fonctionnel auquel ils souhaitent se former.

Le contenu des formations dispensées change peu mais le temps pour assimiler les connaissances est réduit de manière drastique.

En 2018, la formation des inspecteurs stagiaires est passée de 12 à 8 mois en école et le stage pratique est passé de 6 à 3 mois devenant probatoire.

En 2020, les scolarités des contrôleurs généralistes et programmeurs ont été revues en profondeur : la formation en établissement a été raccourcie d'un mois au profit du stage pratique devenu probatoire.

La CGT Finances Publiques est opposée à une formation axée uniquement sur le premier métier.

Elle revendique une formation initiale permettant l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics (internes comme externes) avec une réelle alternance école/mise en pratique dans les services.

La CGT Finances Publiques réfute toute mise en place et projet de stage probatoire dans les services. Le but du stage doit être de mettre en pratique la théorie.

C'est pourquoi, la CGT demande : le libre choix des stagiaires pour leur lieu de stage pratique, un véritable tutorat qui doit se faire sur la base du volontariat et être intégré réellement dans la charge de travail et l'évaluation des agents tuteurs.

Enfin, la CGT rappelle sa revendication d'intégrer les 1^{ères} affectations des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée.

UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DE LA SCOLARITÉ

- ☀ Une scolarité en phase avec la réalité des services ;
- 🌱 Avoir le temps nécessaire pour faire et corriger les exercices en cours avec l'aide du chargé d'enseignement et non pas seul chez soi ;
- 🌊 Des modules adaptés pour que les chargés d'enseignement puissent terminer leurs cours et reformuler pour permettre aux stagiaires de les assimiler ;
- 🔥 Stopper les « semaines noires », surchargées de travail (cours de soutien, révisions en vue des évaluations, enseignements optionnels...);
- 🌻 Des semaines de cours avec trois demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi ;
- 🌊 Améliorer les conditions matérielles, en ce qui concerne notamment les locaux, les conditions « extrascolaires » (logement, crèche, parking...);
- 🌸 Repenser le régime indemnitaire (primes, remboursements, avances...) les stagiaires ne doivent pas en être de leur poche pour se former !
- 🔥 Dégager du temps pour permettre de véritables séances de soutien et de reformulation...

AMÉLIORER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Un contrôle des connaissances adapté :

- ▶ Avec des épreuves en phase avec le travail à effectuer dans les services ;
- ▶ Servant à vérifier l'assimilation des connaissances.

La création de cours et de soutien en méthodologie.

Une épreuve joker qui donne une vraie 2^{ème} chance : actuellement, c'est une épreuve écrite, perçue précédemment comme plus difficile que les autres. La CGT considère que tous les stagiaires devraient pouvoir choisir la nature de cette épreuve (orale ou écrite).

La suppression de la Note Administrative de Participation. Elle est subjective et remise aux stagiaires avant l'épreuve « Joker ». Il est impossible d'en obtenir la révision. Elle n'est d'aucune utilité pédagogique.

La cgt porte une autre vision de la scolarité !



la cgt Une force à vos côtés

VOS CANDIDATS



HÉLÈNE CARON-COTTIN
NOISIEL



MÉDÉRIC MOUSSET
CLERMONT



CHRISTOFFER SAUGNAC
NOISY



MARIE-ALICE BOURRIER
CLERMONT



CLÉMENT LEBLOND
CLERMONT



YSOLINE RIVAUD
NOISIEL



THIBAUD LANGLOIS
CLERMONT



JENNIFER PERRUCHON
NOISIEL



JULIEN GUINANDIE
CLERMONT



SALMA SASSI
NOISIEL



PIERRE-YVES GRELLIER
CLERMONT



ELISE NICOLAS
NOISIEL



LUDMYLA BIHARY
CLERMONT



KÉVIN PARMENTIER
NOISIEL



CAMILLE LEMIRE
CLERMONT



CHARLES-HENRI GUSTAVE
NOISIEL

Luttons ensemble pour garder une formation initiale de qualité !